



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-89647>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-89647**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Saint-Cergues

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION D'AMÉNAGEMENT TRANSFÉRANT UN RISQUE ÉCONOMIQUE (articles R. 300-4 et suivants du code de l'urbanisme), EN VUE DE CONCEVOIR, FINANCER ET RÉALISER L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DU SECTEUR DES MORAINES

Description : L'opération a pour objet l'aménagement et l'équipement de terrains en vue de la création d'espaces publics paysagers qualitatifs et généreux (intégrant des équipements de loisirs et des espaces refuge de biodiversité au coeur du quartier), la création de logements et d'équipements publics. L'opération a pour objet: - mettre en oeuvre une "politique locale de l'habitat" par la création de 111 logements, dont 36 logements sociaux, composés de 12 logements T1-T2, 12 logements T4-T5. 40% des logements seront PLAI, 60% PLUS, 37 logements en Bail Réel Solidaire (BRS), composés de 14 T3, 14 T4 et 9 T5. 37 logements en accession libre, et 1 logement inclusif; - réaliser des locaux d'activités (micro-crèche, commerces) d'une surface totale de 50 m² SP en pied d'immeubles destinés à renforcer l'offre commerciale ou de services de proximité; -réaliser des équipements collectifs et/ou publics (une placette de 500 m² environ, une aire de jeux pour enfants, des jardins partagés, un point de gestion des ordures ménagères et de collecte sélective + composteurs, 50 arceaux disséminés sur plusieurs sites pour le stationnement des vélos, un arrêt de bus, des circulations extérieures privilégiant les cheminements piétons et les modes doux). Description des prestations: L'Aménageur aura en charge, sous le contrôle de la Ville, les missions suivantes : - Acquérir auprès de l'EPF 74, la Commune et de tout autre propriétaire, les biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés dans le périmètre de la zone, tels que figurant sur le plan du périmètre de l'opération annexé aux présentes, par voie amiable. - Prendre à bail à construction ou Acquérir auprès de l'EPF 74, le terrain d'assiette du programme de Logements Locatifs Sociaux qui sera géré par un organisme HLM. - Conclure un bail réel solidaire avec la Foncière de la Haute Savoie pour le programme qui sera réalisé en application des articles L. 255-1 et suivants

du Code de la construction et de l'habitation. - Gérer les biens acquis par le concessionnaire et, indemniser les bénéficiaires de droits ; mettre en état les sols. - Assurer le suivi et le contrôle des études opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement. - Aménager les sols et réaliser les équipements d'infrastructures propres à la zone et destinés à être remis après leur achèvement au concédant, ou aux autres collectivités publiques ou groupements de collectivités intéressés, ainsi qu'aux concessionnaires de service public. - D'une manière générale, assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements prévus à l'article 23 de la concession dont la maîtrise d'ouvrage a été attribuée au concessionnaire, ainsi que la réalisation des études complémentaires et des missions nécessaires à leur l'exécution et proposer toute modification du programme qui s'avérerait nécessaire, assortie des documents financiers prévisionnels correspondants. - Accomplir l'ensemble des démarches administratives et réglementaires liées à l'opération et notamment : a) Préparer et signer tous actes nécessaires aux cessions foncières et de droits réels. b) Soumettre à l'approbation de la commune, un cahier des charges architecturales et urbaines incluant les obligations paysagères, architecturales et environnementales imposées à l'intérieur du périmètre de l'opération, dans le respect des règles du PLU. c) Passer les contrats d'études, de maîtrise d'oeuvre et de travaux nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement, dans le respect des dispositions applicables. d) Mener l'opération en tenant compte des objectifs de développement durable de la commune, conciliant développement économique, performances énergétiques, protection et mise en valeur de l'environnement. e) Réaliser directement ou indirectement l'ensemble du programme de logements prévu dans l'opération. f) Réaliser prioritairement, directement ou indirectement, un volume de logements LLS et BRS dont la surface habitable représente au moins 50 % de la surface totale des constructions prévus dans le programme immobilier. g) Assurer l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération, et notamment : h) Mener à bien toutes démarches administratives ou judiciaires nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement et procéder notamment au règlement amiable des éventuels litiges. i) Désigner un architecte en chef qui explicitera une ligne architecturale cohérente pour la totalité du projet. Cette ligne directrice servira de « fil conducteur » pour l'ensemble de l'opération. j) Rechercher un maximum de subventions (constitutions des dossiers, dépôt auprès des financeurs et suivi) permettant de financer le projet auprès de l'Union européenne, l'État, de la Région, du Département, de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau, etc

Identifiant de la procédure : 3e8b1795-dd88-4c46-a072-55903d723b89

Identifiant interne : 2023/CONCESSION MORAINES

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111291 Travaux d'aménagement du terrain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 70120000 Achat et vente de biens immobiliers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : CONCESSION D'AMÉNAGEMENT TRANSFÉRANT UN RISQUE ÉCONOMIQUE (articles R. 300-4 et suivants du code de l'urbanisme), EN VUE DE CONCEVOIR, FINANCER ET RÉALISER L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DU SECTEUR DES MORAINES

Description : L'opération a pour objet l'aménagement et l'équipement de terrains en vue de la création d'espaces publics paysagers qualitatifs et généreux (intégrant des équipements de loisirs et des espaces refuge de biodiversité au coeur du quartier), la création de logements et d'équipements publics. L'opération a pour objet: - mettre en oeuvre une "politique locale de l'habitat" par la création de 111 logements, dont 36 logements sociaux, composés de 12 logements T1-T2, 12 logements T4-T5. 40% des logements seront PLAI, 60% PLUS, 37 logements en Bail Réel Solidaire (BRS), composés de 14 T3, 14 T4 et 9 T5. 37 logements en accession libre, et 1 logement inclusif; - réaliser des locaux d'activités (micro-crèche, commerces) d'une surface totale de 50 m² SP en pied d'immeubles destinés à renforcer l'offre commerciale ou de services de proximité; -réaliser des équipements collectifs et/ou publics (une placette de 500 m² environ, une aire de jeux pour enfants, des jardins partagés, un point de gestion des ordures ménagères et de collecte sélective + composteurs, 50 arceaux disséminés sur plusieurs sites pour le stationnement des vélos, un arrêt de bus, des circulations extérieures privilégiant les cheminements piétons et les modes doux). Description des prestations: L'Aménageur aura en charge, sous le contrôle de la Ville, les missions suivantes : - Acquérir auprès de l'EPF 74, la Commune et de tout autre propriétaire, les biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés dans le périmètre de la zone, tels que figurant sur le plan du périmètre de l'opération annexé aux présentes, par voie amiable. - Prendre à bail à construction ou Acquérir auprès de l'EPF 74, le terrain d'assiette du programme de Logements Locatifs Sociaux qui sera géré par un organisme HLM. - Conclure un bail réel solidaire avec la Foncière de la Haute Savoie pour le programme qui sera réalisé en application des articles L. 255-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation. - Gérer les biens acquis par le concessionnaire et, indemniser les bénéficiaires de droits ; mettre en état les sols. - Assurer le suivi et le contrôle des études opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement. - Aménager les sols et réaliser les équipements d'infrastructures propres à la zone et destinés à être remis après leur achèvement au concédant, ou aux autres collectivités publiques ou groupements de collectivités intéressés, ainsi qu'aux concessionnaires de service public. - D'une manière générale, assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements prévus à l'article 23 de la concession dont la maîtrise d'ouvrage a été attribuée au concessionnaire, ainsi que la réalisation des études complémentaires et des missions nécessaires à leur l'exécution et proposer toute modification du programme qui s'avérerait nécessaire, assortie des documents financiers prévisionnels correspondants. - Accomplir l'ensemble des démarches administratives et réglementaires liées à l'opération et notamment : a) Préparer et signer tous actes nécessaires aux cessions foncières et de droits réels. b) Soumettre à l'approbation de la commune, un cahier des charges architecturales et urbaines incluant les obligations paysagères, architecturales et environnementales imposées à l'intérieur du périmètre de l'opération, dans le respect des règles du PLU. c) Passer les contrats d'études, de maîtrise d'oeuvre et de travaux nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement, dans le respect des dispositions applicables. d) Mener l'opération en tenant compte des objectifs de développement durable de la commune, conciliant développement économique, performances énergétiques, protection et mise en valeur de l'environnement. e) Réaliser directement ou indirectement l'ensemble du programme de logements prévu dans l'opération. f) Réaliser prioritairement, directement ou indirectement, un volume de logements LLS et BRS dont la surface habitable

représente au moins 50 % de la surface totale des constructions prévus dans le programme immobilier. g) Assurer l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération, et notamment : h) Mener à bien toutes démarches administratives ou judiciaires nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement et procéder notamment au règlement amiable des éventuels litiges. i) Désigner un architecte en chef qui explicitera une ligne architecturale cohérente pour la totalité du projet. Cette ligne directrice servira de « fil conducteur » pour l'ensemble de l'opération. j) Rechercher un maximum de subventions (constitutions des dossiers, dépôt auprès des financeurs et suivi) permettant de financer le projet auprès de l'Union européenne, l'État, de la Région, du Département, de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau, etc

Identifiant interne : T-PF-58507

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111291 Travaux d'aménagement du terrain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 70120000 Achat et vente de biens immobiliers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ICADE PROMOTION

Offre :

Identifiant de l'offre : ICADE PROMOTION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023/Concession Moraines

Titre : Concession D'Aménagement Transférant Un Risque économique (articles R. 300-4 et suivants du code de l'urbanisme), En Vue De Concevoir, Financer Et Réaliser L'Aménagement Et L'équipement Du Secteur Des Moraines

Date de conclusion du marché : 04/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 18

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Saint-Cergues

Numéro d'enregistrement : 21740229600016

Adresse postale : 963 rue des Allobroges

Ville : Saint-Cergues

Code postal : 74140

Pays : France

Point de contact : DOUBLET Gabriel

Adresse électronique : mairie@saint-cergues.fr

Téléphone : 0450435024

Télécopieur : 0450946879

Adresse internet : <http://www.saint-cergues.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.mp74.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 963 Rue des Allobroges

Ville : Saint-Cergues

Code postal : 74140

Pays : France

Point de contact : M.Le Maire

Adresse électronique : stephanie.bonnet-besson@saint-cergues.fr

Téléphone : 0450435024

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 11075

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ICADE PROMOTION

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 27 Rue Camille Desmoulins

Ville : Issy Les Moulineaux

Code postal : 92130

Pays : France

Adresse électronique : gaelle.rosay@icade.fr

Téléphone : 0450637560

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ebf05603-f973-44d3-9fb3-a500e3a3839d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/07/2024 à 10:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2024